



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE
CONSULTATION ÉCRITE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le mardi 11 janvier 2022, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N° DM 2021-003

Propriétaires : Coriden Inc.

Demandeur : Structures Stross Napierville Inc.

Lot : 5 826 122

Zone : R-201

Nature de la demande : La présente demande vise premièrement à autoriser la construction d'un bâtiment à 20 mètres de la limite de propriété avant alors que la réglementation prévoit une marge minimale de 30 mètres.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur le sujet doit faire parvenir par écrit, avant 17h, le 10 janvier 2022, soit une lettre par la poste ou par la chute à courrier à l'Hôtel de ville, 121 rang Cyr, St-Cyprien-de-Napierville (Québec) J0J 1L0 ou un courriel à info@st-cypriendenapierville.ca. Ce document devra obligatoirement inclure :

- nom et prénom, adresse résidentielle, numéro de téléphone
- question ou commentaire sur la demande de dérogation mineure

Vos questions et commentaires seront soumis à la considération des membres du conseil en vue de la séance.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 17^e jour de décembre 2021.

James L. Lacroix

Directeur général et greffier-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télé. : (450) 245-7824